



pôle territorial de Bordeaux  
direction du développement  
et de l'aménagement  
service aménagement urbain  
Code ACTE :

Annexe 1



## ARRETE N°2019 BM

Du 24 MAI 2019

**OBJET :** Ouverture de l'enquête publique - Modifications des Plans d'Alignements Approuvés situés rue Achard, cours Dupré de Saint-Maur, rue Dardenne, rue Laliment, rue du Commandant Marchand, rue Jean Burguet, rue Manon Cormier, rue Paul Antin et rue Bergeon sur la commune de Bordeaux

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10 ;

Vu le code de la voirie routière et notamment son article L.112-1 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration et notamment les articles L.134-1 et L.134-2 et l'article R.134-3 et suivants ;

Vu la délibération N° 2019/97 du 7 mars 2019 déposée à la Préfecture de la Gironde le 7 mars 2019, par laquelle le Conseil de Bordeaux Métropole a donné délégation à son Président pour accomplir certains actes et notamment décider du déclassement des biens de son domaine public routier ;

Vu l'arrêté n°2019/0462 du 14 mars 2019, déposé à la Préfecture de la Gironde le 14 mars 2019, en son article 2, par lequel le Président de Bordeaux Métropole donne délégation de signature à Madame Claire Vendé Bedora, en sa qualité d'adjointe au Directeur général des Territoires, en charge du Pôle Territorial de Bordeaux, à l'effet de signer tous documents, actes, pièces ou correspondances, en matière de gestion du domaine public affecté aux services publics et gérés par le pôle territorial ;

Considérant que les projets d'élargissement des voies ne sont plus d'actualité compte tenu de leur largeur suffisante pour les besoins actuels ;

Considérant, le faible gain d'espace public généré par le plan d'alignement actuel frappant certaines parcelles, il paraît opportun de modifier les plans d'alignements des rues concernées ;

Considérant, que la modification de plans d'alignements approuvés est subordonnée à la réalisation d'une enquête publique ;



**Le Président de Bordeaux Métropole**

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** Il sera procédé à une enquête publique sur le projet suivant :  
Modifications des Plans d'Alignements Approuvés situés rue Achard, cours Dupré de Saint-Maur, rue Dardenne, rue Laliment, rue du Commandant Marchand, rue Jean Burguet, rue Manon Cormier, rue Paul Antin et rue Bergeon sur la commune de Bordeaux.

**ARTICLE 2 :** Monsieur Christian Marchais est nommé **Commissaire Enquêteur**.

**ARTICLE 3 :** Le dossier sera déposé à la Cité Municipale de la mairie de Bordeaux et à Bordeaux Métropole – Pôle territorial de Bordeaux du **28 juin 2019 au 12 juillet 2019**, situés à la même adresse, 4 rue Claude Bonnier, où les habitants pourront en prendre connaissance et apporter toutes observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, aux jours d'ouverture des services municipaux de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Les habitants pourront également apporter leurs observations par voie postale à l'adresse suivante :


À l'attention de Monsieur Christian Marchais, commissaire enquêteur  
(Modifications des Plans d'Alignements Approuvés)  
Service Aménagement Urbain  
Direction du développement et de l'aménagement  
Pôle Territorial de Bordeaux  
Bordeaux Métropole  
Esplanade Charles de Gaulle  
33045 Bordeaux Cedex

Ou déposer leurs écrits « À l'attention de Monsieur Christian Marchais, commissaire enquêteur (Modifications des Plans d'Alignements Approuvés) » à l'accueil de la Cité Municipale 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux

Les habitants pourront également prendre connaissance du dossier et apporter leurs observations sur le site internet dédié à cet effet, à l'adresse suivante :  
[www.participation.bordeaux-metropole.fr](http://www.participation.bordeaux-metropole.fr)

**ARTICLE 4 :** Avant l'ouverture de l'enquête, l'avis de ces dépôts sera donné, par voie d'affiches et d'insertion dans la presse. Les certificats constatant l'accomplissement de ces formalités de publicité seront annexés au procès-verbal du Commissaire Enquêteur. Les propriétaires des parcelles riveraines seront informés par courrier avec accusé de réception de la date de l'enquête publique, des heures de permanences du commissaire enquêteur et des modalités mises en place pour donner leurs avis.

**ARTICLE 5 :** Monsieur le Commissaire Enquêteur recueillera les déclarations des habitants sur le projet précité, à l'adresse indiquée à l'article 3 ci-dessus, **le 28 juin 2019 de 9 heures à 12 heures et le 12 juillet 2019 de 14 heures à 17 heures.**



**ARTICLE 6 :** Il mentionnera et certifiera, sur le registre ouvert à cet effet, les déclarations et réclamations qui lui auront été faites verbalement et que les déclarants seront invités à signer. Il joindra à ce registre, en leur donnant un numéro d'ordre, celles qui lui auront été transmises par écrit au cours de l'enquête, selon les modalités prévues à l'article 3. Il visera en outre les pièces du dossier d'enquête.

Le commissaire enquêteur remettra le rapport d'enquête ainsi que ses conclusions et son avis personnel motivé, dans un délai de 1 mois à compter du **13 juillet 2019**, soit le lendemain de la clôture de l'enquête publique.

**ARTICLE 7 :** Monsieur le Directeur Général de Bordeaux Métropole est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à M. le Maire de Bordeaux et à M. le Commissaire Enquêteur.

Fait à Bordeaux, au siège de Bordeaux Métropole,

Pour le Président et par délégation,



Claire Vendé Bédora  
adjointe à la directrice générale des territoires  
en charge du rôle territorial de Bordeaux

# Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

## Avis administratifs et judiciaires

### Enquêtes publiques

BORDEAUX  
MÉTROPOLITAIN

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE de l'urbanisme intercommunal (PLUi) Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi pour le projet de centrale photovoltaïque à Pessac Propositions de périmètres délimités des abords (PDA) de plusieurs monuments historiques

Le public est informé que, par arrêté du président de Bordeaux Métropole, en application des dispositions du Code de l'urbanisme et du Code du patrimoine, les projets de 9<sup>e</sup> modification du plan local d'urbanisme intercommunal de Bordeaux Métropole, de mise en compatibilité du PLUi pour un projet de centrale photovoltaïque à Pessac et de propositions de périmètres délimités des abords de plusieurs monuments historiques, seront soumis à enquête publique unique pendant une période de 31 jours échelonnée du **mardi 11 juin 2019 au jeudi 11 juillet 2019 inclus**.

La 9<sup>e</sup> modification du PLUi vise à adapter le document d'urbanisme sur les 28 communes de Bordeaux Métropole. Une procédure de mise en compatibilité du PLUi a lieu en parallèle pour le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque sur l'ancienne décharge du Bourgaillou sur la commune de Pessac. La création de périmètres délimités des abords concerne cinq monuments historiques situés sur les communes de Lormont, Pessac et Talence.

Bordeaux Métropole, domiciliée esplanade Charles-de-Gaulle, 33045 Bordeaux Cedex, est l'autorité compétente. Bordeaux Métropole est l'autorité chargée d'ouvrir et d'organiser l'enquête publique ainsi que le siège de l'enquête publique. Bordeaux Métropole est responsable des projets de 9<sup>e</sup> modification et de mise en compatibilité du PLUi. Toute information relative à cette enquête publique et à ces projets pourra être demandée auprès du service planification urbaine de la direction de l'urbanisme de Bordeaux Métropole au 05 33 89 56 56. Le préfet de la Gironde (DRAC) est responsable des projets de création de périmètres délimités des abords des monuments historiques. Toute information relative à ces projets pourra être demandée auprès de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Gironde à l'adresse ppm.aquitaine@culture.gouv.fr

Les projets de 9<sup>e</sup> modification et de mise en compatibilité du PLUi pour le projet de centrale photovoltaïque à Pessac ont fait l'objet d'une évaluation environnementale qui est intégrée dans les rapports de présentation de chaque procédure. Les avis de l'autorité environnementale de l'Etat sont joints au dossier d'enquête publique. L'étude d'impact du projet de centrale photovoltaïque est jointe au dossier d'enquête publique.

Au terme de l'enquête publique, le conseil de Bordeaux Métropole se prononcera par délibération sur l'approbation de la 9<sup>e</sup> modification du PLUi, sur l'intérêt général du projet de centrale photovoltaïque à Pessac emportant ainsi la mise en compatibilité du PLUi et sur les propositions de périmètres délimités

### Autres avis

BORDEAUX  
MÉTROPOLITAIN

### AVIS DE CLÔTURE DE LA CONCERTATION Boulevard technologique OIM Bordeaux Aéroport

M. Patrick BOBET, président de Bordeaux Métropole, informe le public de la mise en œuvre de la procédure de clôture de la concertation sur le projet de boulevard technologique sur les communes de Haillan, Mérignac et Saint-Médard-en-Jalles. Le public ne pourra plus inscrire ses observations sur les registres ouverts à cet effet à : l'Hôtel de Bordeaux Métropole, esplanade Charles-de-Gaulle, 33076 Bordeaux Cedex ; l'hôtel de ville de Haillan ; l'hôtel de ville de Mérignac ; l'hôtel de ville de Saint-Médard-en-Jalles ; Pôle territorial Ouest de Bordeaux Métropole, Parc Sextant, 10-12, avenue des Satellites au Haillan, et sur le site internet [www.participation.bordeaux-metropole.fr](http://www.participation.bordeaux-metropole.fr) à compter du lundi 1<sup>er</sup> juillet à 12 heures.

Le président de Bordeaux Métropole.



ANNONCES OFFICIELLES ANNONCES LEGALES

Annexe 2

BORDEAUX  
MÉTROPOLITAIN

### AVIS D'ENQUÊTE Commune de Bordeaux

M. Patrick BOBET, président de Bordeaux Métropole, a l'honneur de porter à la connaissance de la population de Bordeaux, qu'une enquête publique a été prescrite sur le projet suivant : **modifications des plans d'alignement approuvés**.

- rue Acharid et cours Dupré-de-Saint-Maur,
- rue Dardeine,
- rue Latriment,
- rue du Commandant-Marchand, rue Jean-Burquet et rue Manon-Cormier,
- rue Paul-Antin,
- rue Bergeon.

Le dossier sera déposé pendant 15 jours consécutifs à la Cité municipale de la mairie de Bordeaux et à Bordeaux Métropole, pôle territorial Bordeaux, situés à la même adresse, 4, rue Claude-Bonnier, où les habitants pourront en prendre connaissance et formuler leurs éventuelles observations sur le registre d'enquête, du **vendredi 28 juin 2019 au vendredi 12 juillet 2019 inclus**, aux jours habituels d'ouverture des services municipaux de 9 h à 12 heures et de 14 h à 17 heures.

M. Christian MARCHAIS, commissaire-enquêteur, tiendra permanence à la Cité municipale de la mairie de Bordeaux le **vendredi 28 juin 2019 de 9 h à 12 heures et le vendredi 12 juillet 2019 de 14 h à 17 heures**, pour recevoir et consigner directement les déclarations et observations relatives au projet, qui seront, éventuellement, formulées par les intéressés. Les observations pourront également, durant la période de l'enquête publique, être déposées à l'accueil de la Cité municipale ou transmises directement par voie postale au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : M. Christian MARCHAIS, commissaire-enquêteur (Modifications des plans d'alignement approuvés), pôle territorial de Bordeaux, Bordeaux Métropole, esplanade Charles-de-Gaulle, 33045 Bordeaux Cedex.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site Internet : [www.participation.bordeaux-metropole.fr](http://www.participation.bordeaux-metropole.fr). Les citoyens pourront intervenir et laisser des observations directement en ligne sur ce site Internet.

### Plan Local d'Urbanisme

#### Commune de Mios

### AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC DU DOSSIER RELATIF À LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1

du Plan local d'urbanisme de la commune de Mios

Annexe 3

Maitre Gwendal LE COLLETER  
Avocat membre de la SCP AHB-L AVCCATS  
45, Cours de Verdun 33000 Bordeaux  
Tél : 05 56 48 54 66 - Fax : 05 56 48 95 21

# VENTE AUX ENCHERES ADJUDICATION SUR SURENCHERE

Au tribunal de Grande Instance de Bordeaux  
30, rue des Freres Boire - Salle B

## AVIS COMPLEMENTAIRE : DATE DE VISITE

# ENSEMBLE IMMOBILIER EN COPROPRIÉTÉ

Bordeaux (33800)  
1, 3 et 5 rue des Vignes

MISE A PRIX : 152 900 €

LE JEUDI 4 JUILLET 2019 A 15 H

A LA REQUETE DU Syndicat des Copropriétaires de l'Immeuble sis 1-3-5 rue des Vignes - 33000 Bordeaux représenté par son syndic de copropriété Madame Martine GUJONNET exerçant sous l'enseigne FLASH IMMOBILIER commerçant immatriculé au RCS de Bordeaux sous le numéro 339 339 541, domiciliée en cette qualité 28 rue Boudet à Bordeaux (33000)

**DÉSIGNATION** Dans un ensemble immobilier en copropriété situé à Bordeaux (33800), 1, 3 et 5 rue des Vignes plus précisément cadastré Sect. n° DN n° 537 :

- Un local à usage commercial formant le lot de copropriété n° 32 et les 94°1 000 de la propriété du sol et des parties communes générales, transféré sans autorisation de l'assemblée générale des copropriétaires en deux appartements de type 1 actuellement loués
- Un local à usage de garage formant le lot de copropriété n° 36 et les 55°1 000 de la propriété du sol et des parties communes générales

MISE A PRIX : 152 900 €

Important : Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution - Chambre des saisies - ou au TGI de Bordeaux - R.G. N° 16/00140 ou au cabinet d'avocat de la SELARL DUCOS-ADER OLHAGARAY & ASSOCIES, demeurant 26, Ple des Martyrs de la Résistance à Bordeaux Cedex (33075), avocat poursuivant. Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de Bordeaux.

Visite : En complément à l'avis n° 901805 précédemment publié le vendredi 17 mai 2019, il est précisé qu'une visite aura lieu le Mercredi 26 juin 2019 de 9 h 30 à 11 h 30

902140

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA GIRONDE**  
Services des Procédures Environnementales

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**  
Projet de recalibrage et renforcement de la RD 209  
Communes de Parempuyre, Ludon-Médoc et Macau

Une enquête publique est prescrite du mardi 11 juin 2019 au vendredi 12 juillet 2019 inclus afin de recueillir l'avis du public sur la demande d'autorisation environnementale en vue du projet de recalibrage et renforcement de la RD 209 sur les communes de Parempuyre, Ludon-Médoc et Macau.

La procédure d'autorisation environnementale, prévue aux articles L181-1 et suivants du code de l'environnement, tient lieu d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau et de dérogation à l'interdiction d'atteinte aux espèces animales et végétales protégées et de leurs habitats.

La personne responsable du projet est: Le Conseil Départemental de la Gironde Direction des Infrastructures 1, esplanade Charles de Gaulle CS 71223 33074 Bordeaux Cedex. Les informations relatives au projet peuvent être demandées à M. MAGENDIE - Mail: m.magendie@gironde.fr

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête comprenant une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sera mis à la disposition du public dans les Mairies de Parempuyre, Ludon-Médoc et Macau aux jours et heures habituels d'ouverture au public ou les intéressés pourront faire part de leurs observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'Etat de la Gironde [www.gironde.gouv.fr/rubriques/publications/publications-legales/enquetes-publiques](http://www.gironde.gouv.fr/rubriques/publications/publications-legales/enquetes-publiques)

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur par mail à l'adresse suivante: [ddm-spe2@gironde.gouv.fr](mailto:ddm-spe2@gironde.gouv.fr) en veillant à identifier l'objet de l'enquête ou par courrier adressé à la Mairie de Parempuyre siège de l'enquête

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé dans le hall de la cité administrative à l'accueil DDTM-2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Le commissaire enquêteur M. Rém BAUDINET Officier supérieur de l'Armée de terre retraité, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations :

- mardi 11 juin 2019 de 08h30 à 12h à la Mairie de Parempuyre
- jeudi 13 juin 2019 de 09h à 12h à la Mairie de Macau
- lundi 17 juin 2019 de 09h à 12h à la Mairie de Ludon-Médoc
- vendredi 28 juin 2019 de 14h à 18h à la Mairie de Macau
- vendredi 12 juillet 2019 de 09h à 12h à la Mairie de Ludon-Médoc
- vendredi 12 juillet 2019 de 13h30 à 17h à la Mairie de Parempuyre

A la fin de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public dans les Mairies de Parempuyre, Ludon-Médoc et Macau et à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer services des procédures environnementales cité administrative 2 rue Jules Ferry Bordeaux à disposition sur le site internet des Services de l'Etat de la Gironde [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr).

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer sur la demande d'autorisation environnementale.

902088

**APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE**

**BORDEAUX METROPOLE**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**  
**COMMUNE DE BORDEAUX**

Monsieur Patrick BOBET, Président de BORDEAUX METROPOLE, a l'honneur de porter à la connaissance de la population de Bordeaux qu'une enquête publique a été prescrite sur le projet suivant :

**Modifications des Plans d'Alignement Approuvés**

- rue Achard et cours Dupré de Saint-Maur
- rue Dardenne
- rue Laliment
- rue du Commandant Marchand, rue Jean Burguet et rue Manon Cormier
- rue Paul Antin
- rue Bergeon

Le dossier sera déposé pendant 15 jours consécutifs à la Cité Municipale de la mairie de Bordeaux et à Bordeaux Métropole - Pôle territorial Bordeaux situés à la même adresse, 4 rue Claude Bonnier, où les habitants pourront en prendre connaissance et formuler leurs éventuelles observations sur le registre d'enquête : Du 28 juin 2019 au 12 juillet 2019 inclus, aux jours habituels d'ouverture des services municipaux de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. M. Christian Marchais, commissaire enquêteur, tiendra permanence à la Cité Municipale de la mairie de Bordeaux : Le 28 juin 2019 de 9 h à 12 h et le 12 juillet 2019 de 14 h à 17 h, pour recevoir et consigner directement les déclarations et observations relatives au projet qui seraient, éventuellement, formulées par les intéressés. Les observations pourront également, durant la période de l'enquête publique, être déposées à l'accueil de la Cité Municipale ou transmises directement par voie postale au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur Christian MARCHAIS, commissaire enquêteur (Modifications des plans d'alignement approuvés) - Pôle territorial de Bordeaux - Bordeaux Métropole - Esplanade Charles de Gaulle 33045 Bordeaux Cedex.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet [www.participation.bordeaux-metropole.fr](http://www.participation.bordeaux-metropole.fr). Les citoyens pourront intervenir et laisser des observations directement en ligne sur ce site internet.

902093

**COMMUNE DE VENDAYS-MONTALIVET**

Par arrêté n° 2018-167 en date du 6 décembre 2018, le Maire de la commune de Vendays-Montalivet a prescrit la modification n° 2 du PLU

Cette modification n° 2 du PLU a pour objet les points suivants :

- Modification du rapport de présentation du PLU concernant l'extension de l'urbanisation de la zone ZAU à l'Est du bourg de Montalivet.
- Modification du règlement de la zone 2AU en lien avec la modification du rapport de présentation précitée.

Par arrêté n° 46-2019 en date du 19 avril 2019, l'enquête publique sur le projet de modification n° 2 du PLU aura lieu du lundi 13 mai 2019 au vendredi 12 juin 2019.

A cet effet, Madame Lisa Cartet a été désignée commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux. Elle sera présente en Mairie le 13 mai 2019 de 9 h à 12 h, le 25 mai 2019 de 9 h à 12 h ainsi que le 12 juin 2019 de 14 h à 17 h 30

Les pièces du dossier et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public en mairie de Vendays-Montalivet pendant la durée de l'enquête du 13 mai au 12 juin 2019 inclus :

- Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
- Le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.
- Le samedi de 9 h à 12 h,

à l'exception des dimanches et des jours fériés.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Vendays-Montalivet, 11 rue de la Mairie 33930 Vendays-Montalivet. Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à [secretariat@mairievendays-montalivet.fr](mailto:secretariat@mairievendays-montalivet.fr)

Le dossier d'enquête public sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : [www.vendays-montalivet.fr](http://www.vendays-montalivet.fr)

902094

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde

3<sup>e</sup> AVIS D'ENQUÊTE PARCELLAIRE
Établissement public d'aménagement Bordeaux-Euratlantique
Opération d'intérêt national Bordeaux-Euratlantique
Réalisation de la zone d'aménagement concerté Bordeaux Saint-Jean-Beclier sur le territoire de la commune de Bordeaux

Par arrêté préfectoral du 4 juin 2019 a été dressé le plan de zonage des aménagements d'intérêt national n° 33137103. Ce plan d'aménagement a pour objet de définir le zonage de la zone d'aménagement concerté Bordeaux-Euratlantique...

Cette consultation de la population aura lieu du lundi 24 juin 2019 au vendredi 12 juillet 2019 (hors période de fermeture de la commune) à l'adresse ci-dessous...

Lundi 24 juin 2019, de 13 h 30 à 16 h 30, à la cité municipale de Bordeaux.
Mercredi 3 juillet 2019, de 14 h à 18 heures, à la maison du projet Bordeaux Euratlantique.
Mardi 9 juillet 2019, de 14 h à 17 heures, mairie de quartier Bordeaux Sud.
Vendredi 12 juillet 2019, de 9 h à 12 heures, cité municipale de Bordeaux.

Direction départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde
Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque Lartigue

AVIS D'ENQUÊTE
Commune de Bordeaux

M. Patrick BOBET, président de Bordeaux Métropole a l'honneur de porter à la connaissance de la population de Bordeaux, qu'il a autorisé, sur proposition de la commission des plans d'aménagement approuvée...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures...

M. Christian MARCINKO, commissaire enquêteur, a l'honneur de porter à la connaissance de la population de Bordeaux, que le dossier de demande de permis de construire pour la construction d'une centrale photovoltaïque de puissance installée de 10 MWc est soumis à enquête publique...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Direction départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque Lartigue

L'enquête publique est ouverte sur le territoire de la commune de Lartigue du mardi 26 juin 2019 au vendredi 26 juillet 2019 inclus...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à la commune de Lartigue, à l'adresse : 10 rue de la République, 33137 Lartigue. Les heures d'exposition sont de 9 heures à 17 heures du lundi au vendredi...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à la commune de Lartigue, à l'adresse : 10 rue de la République, 33137 Lartigue. Les heures d'exposition sont de 9 heures à 17 heures...

M. Jean-Denis BARRAUD, commissaire enquêteur, a l'honneur de porter à la connaissance de la population de Lartigue, que le dossier de demande de permis de construire pour la construction d'une centrale photovoltaïque de puissance installée de 10 MWc est soumis à enquête publique...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à la commune de Lartigue, à l'adresse : 10 rue de la République, 33137 Lartigue. Les heures d'exposition sont de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à la commune de Lartigue, à l'adresse : 10 rue de la République, 33137 Lartigue. Les heures d'exposition sont de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à la commune de Lartigue, à l'adresse : 10 rue de la République, 33137 Lartigue. Les heures d'exposition sont de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à la commune de Lartigue, à l'adresse : 10 rue de la République, 33137 Lartigue. Les heures d'exposition sont de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à la commune de Lartigue, à l'adresse : 10 rue de la République, 33137 Lartigue. Les heures d'exposition sont de 9 heures à 17 heures...

EDF-CNPE des Blayais
RAPPORT ANNUEL 2018 D'INFORMATION DU PUBLIC
relatif aux installations nucléaires de base n° 86 et n° 110
exploitées par EDF

Cette information publique n° 12345 du code de radioprotection a pour objet de rendre publique l'information relative aux installations nucléaires de base n° 86 et n° 110 exploitées par EDF...

1<sup>er</sup> Les installations nucléaires de base n° 86 et n° 110 sont des installations nucléaires de base de type réacteur à eau pressurisée (REP) de puissance thermique nominale de 1300 MWth...

2<sup>e</sup> Les incidents et anomalies survenus au cours de l'année 2018 ont été analysés et les actions correctives ont été mises en œuvre dans le cadre de la politique de sûreté et de qualité de l'entreprise...

3<sup>e</sup> La présente information est destinée à informer le public des risques encourus et des mesures de protection à prendre en cas d'urgence...

4<sup>e</sup> Le présent rapport est disponible en ligne sur le site internet de EDF à l'adresse suivante : www.edf.com/fr/rapport-annuel-2018. Il est également disponible en version papier à l'adresse suivante : 10 rue de la République, 33137 Lartigue...

Préfecture de Lot-et-Garonne
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
relative à la demande d'autorisation de défrichement
pour un projet de complexe photovoltaïque
sur les communes de Pindères et Lartigue

Le dossier de demande d'autorisation de défrichement pour un projet de complexe photovoltaïque de puissance installée de 10 MWc est soumis à enquête publique...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à la commune de Pindères, à l'adresse : 10 rue de la République, 33137 Pindères. Les heures d'exposition sont de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à la commune de Lartigue, à l'adresse : 10 rue de la République, 33137 Lartigue. Les heures d'exposition sont de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à la commune de Pindères, à l'adresse : 10 rue de la République, 33137 Pindères. Les heures d'exposition sont de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à la commune de Lartigue, à l'adresse : 10 rue de la République, 33137 Lartigue. Les heures d'exposition sont de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à la commune de Pindères, à l'adresse : 10 rue de la République, 33137 Pindères. Les heures d'exposition sont de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à la commune de Lartigue, à l'adresse : 10 rue de la République, 33137 Lartigue. Les heures d'exposition sont de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à la commune de Pindères, à l'adresse : 10 rue de la République, 33137 Pindères. Les heures d'exposition sont de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à la commune de Lartigue, à l'adresse : 10 rue de la République, 33137 Lartigue. Les heures d'exposition sont de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à la commune de Pindères, à l'adresse : 10 rue de la République, 33137 Pindères. Les heures d'exposition sont de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à la commune de Lartigue, à l'adresse : 10 rue de la République, 33137 Lartigue. Les heures d'exposition sont de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à la commune de Pindères, à l'adresse : 10 rue de la République, 33137 Pindères. Les heures d'exposition sont de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à la commune de Lartigue, à l'adresse : 10 rue de la République, 33137 Lartigue. Les heures d'exposition sont de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à la commune de Pindères, à l'adresse : 10 rue de la République, 33137 Pindères. Les heures d'exposition sont de 9 heures à 17 heures...

Bordeaux Métropole

AVIS AU PUBLIC
Modification du périmètre
du site patrimonial remarquable
de Bordeaux

Le dossier de demande de modification du périmètre du site patrimonial remarquable de Bordeaux est soumis à enquête publique...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Le dossier sera exposé pendant 15 jours consécutifs à Bordeaux Métropole, à l'adresse : 4 rue Michel Bonnier aux heures d'ouverture de ce service de 9 heures à 17 heures...

Particulier AU GRAND HOTEL
François Ferreros
18€



Le meilleur des ventes aux enchères

Chaque dimanche et lundi dans les annonces officielles de votre quotidien et 24 h / 24 sur www.sudouest-legales.com

E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com

Plateforme : annoncelegalepro.echos-judiciaires.com

Selon Arrêté du 21 décembre 2018 du Ministère de la Culture, l'annonce est facturée de flet à flet à 1,82 € HT le mm/colonne pour 2019 en Aquitaine

## APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA GIRONDEAVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque  
Commune de Lartigue

Une enquête publique est prescrite sur le territoire de la commune de Lartigue du mardi 26 juin 2019 au vendredi 26 juillet inclus, afin de recueillir l'avis du public sur le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol dans cette commune, au lieu-dit « Au Pigail » dont la superficie globale sera d'environ 18,04 ha pour une puissance envisagée de 18,15 Mwc. Le pétitionnaire est la société « SASU AU PIGAIL » dont le siège social est situé au 11, avenue de Canteranne, bâtiment GIENAH, 33600 Pessac.

Pendant l'enquête, le permis de construire, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale seront mis à la disposition du public à la Mairie de Lartigue aux jours et heures habituels d'ouverture au public où il pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet. Le dossier sera également consultable sur le site internet des services de l'Etat en Gironde : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr) - rubriques « publications », « publications légales », « enquêtes publiques et consultations du public ». Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier est ouvert au public sur le poste informatique situé dans le hall de la cité administrative, face à l'accueil DDTM - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouvrées d'accueil du public. Les observations pourront être formulées avant la clôture de l'enquête :

- sur le registre d'enquête publique mis à la disposition du public à la Mairie de la commune concernée, ou par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur à la Mairie concernée (ils seront annexés au registre d'enquête).

- le public pourra aussi transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse mail : [ddtm-spe2@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe2@gironde.gouv.fr) en veillant à identifier l'objet de l'enquête.

Les informations relatives au projet peuvent être demandées au représentant du maître d'ouvrage M. Louis MATHIEU de la société Terre&Watts (adresse mail : [mathieu@terre-watts.fr](mailto:mathieu@terre-watts.fr) ou par téléphone : 06 23 05 11 98).

Le commissaire enquêteur, M. Jean-Daniel ALAMARGOT, Officier Supérieur retraité de la gendarmerie, conduira l'enquête publique et se tiendra à la disposition du public à la mairie de Lartigue pour recevoir les observations, le :

- Vendredi 28 juin de 9 h 30 à 12 h 30,
- Vendredi 05 juillet de 9 h 30 à 12 h 30
- Vendredi 19 juillet de 9 h 30 à 12 h 30
- Vendredi 26 juillet de 9 h 30 à 12 h

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an, à la Mairie concernée, à la DDTM de la Gironde et sur le site internet des services de l'Etat de la Gironde : <http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales>. La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée.

902222

BORDEAUX METROPOLE  
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
COMMUNE DE BORDEAUX

Monsieur Patrick BOBET, Président de BORDEAUX METROPOLE, a l'honneur de porter à la connaissance de la population de Bordeaux, qu'une enquête publique a été prescrite sur le projet suivant :

## Modifications des Plans d'Alignement Approuvés

- rue Achard et cours Dupré de Saint-Maur
- rue Dardenne
- rue Laliment
- rue du Commandant Marchand, rue Jean Burguet et rue Manon Cormier
- rue Paul Antin
- rue Bergeon

Le dossier sera déposé pendant 15 jours consécutifs à la Cité Municipale de la mairie de Bordeaux et à Bordeaux Métropole - Pôle territorial Bordeaux situés à la même adresse, 4 rue Claude Bonnier, où les habitants pourront en prendre connaissance et formuler leurs éventuelles observations sur le registre d'enquête : Du 28 juin 2019 au 12 juillet 2019 inclus, aux jours habituels d'ouverture des services municipaux de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. M. Christian Marchais, commissaire enquêteur, tiendra permanence à la Cité Municipale de la mairie de Bordeaux : Le 28 juin 2019 de 9 h à 12 h et le 12 juillet 2019 de 14 h à 17 h, pour recevoir et consigner directement les déclarations et observations relatives au projet, qui seraient, éventuellement, formulées par les intéressés. Les observations pourront également, durant la période de l'enquête publique, être déposées à l'accueil de la Cité Municipale ou transmises directement par voie postale au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur Christian MARCHAIS, commissaire enquêteur (Modifications des plans d'alignement approuvés) - Pôle territorial de Bordeaux - Bordeaux Métropole - Esplanade Charles de Gaulle 33045 Bordeaux Cedex.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet : [www.participation.bordeaux-metropole.fr](http://www.participation.bordeaux-metropole.fr). Les citoyens pourront intervenir et laisser des observations directement en ligne sur ce site internet.

902223

Annexe 5

p 26

vendredi 28 juin 2019

## commune de pineuilh

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE AU PERMIS D'AMENAGER  
DE LA ZONE AQUITANIA  
ZONE D'EQUIPEMENTS PUBLICS ET/OU  
D'INTERET COLLECTIF

Par arrêté N° 2019/05/16, en date du 28 mai 2019, Monsieur le Maire de Pineuilh a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le dossier du Permis d'Aménager de la Zone Aquitania (PA 033 324 19 F0001). Cette zone d'une surface de 113 471 m<sup>2</sup>, située en bord de rocade (RD 936) dégage 8 macro lots voués, selon le règlement du PLUI, aux équipements publics et/ou à l'intérêt collectif.

A cet effet, Monsieur Patrice ADER, ingénieur RTE retraité, a été désigné par le président du tribunal administratif de Bordeaux comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Pineuilh du 21 juin 2019 au 22 juillet 2019 aux jours et heures d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h à 17 h 30

Le commissaire enquêteur tiendra permanence et recevra le public en mairie :

- Le vendredi 21 juin de 9 h à 12 h
- Le mercredi 10 juillet de 14 h à 17 h
- Le lundi 22 juillet de 14 h à 17 h

Pendant la durée de l'enquête publique, les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier dont une étude d'impact, déposés à la mairie. De plus, toute personne intéressée pourra obtenir, sur sa demande et à ses frais, communication du dossier d'enquête auprès de la mairie de Pineuilh. En outre, ce dossier d'enquête sera disponible sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://www.pineuilh.fr>.

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations :

- Sur le registre déposé en mairie.
- Par correspondance adressée à l'attention du commissaire enquêteur, mairie de Pineuilh-67 avenue Jean-Raymond Guyon-33220-Pineuilh, elles seront annexées au registre tenu à la disposition du public.
- Par voie électronique à l'adresse dédiée à l'enquête : [enquete.aquitania@pineuilh.fr](mailto:enquete.aquitania@pineuilh.fr).

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur transmettra à Monsieur le Maire de Pineuilh, dans un délai d'un mois, son rapport et ses conclusions motivées et avis, qui seront mis à la disposition du public à la mairie de Pineuilh pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique ainsi que sur son site internet.

Au terme de l'enquête, la décision d'autorisation d'autorisation avec prescriptions ou de refus relative à la demande de permis d'aménager sera prise par le Maire de Pineuilh.

902194

## AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

Identification de l'Organisme qui passe le marché et adresse d'envoi des offres : SIEA de l'EST du LIBOURNAIS - 2, rue du Mayne - 33570 Puisseguin

Procédure de passation : Marché sur procédure adaptée en application du code de la commande publique

Objet du marché : Travaux d'assainissement des eaux usées - Communes de Saint Sulpice de Faleyrens et Saint Emilion - Réhabilitation des lagunes de décantation.

## Caractéristiques des travaux :

- Curage et évacuation en destination agréée des boues des lagunes (estimation des quantités : 5 500 m<sup>3</sup>)
- Réfection des talus des digues y compris apport de matériaux, géomembrane type nappe d'accroche anti rongeurs, mise en place de matériaux concassé dans la nappe d'accroche.

Renseignements administratifs et techniques : SOCAMA INGENIERIE - La Morandière - Rue Galilée - 33187 Le Haillan

Dossier de Consultation téléchargeable sur le site :

<http://siea-est-libournais.e-marchespublics.com>

Critères de sélection des candidatures et des offres : Les critères figurant dans le règlement de consultation téléchargeable.

Date d'envoi de l'avis à la publication : jeudi 20 Juin 2019.

Date limite de remise des offres : lundi 5 Août 2019 à 12 h.

902241

## AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

Identification de l'Organisme qui passe le marché : SIEA des Portes de l'Entre Deux Mers, Route de Saint Caprais 33880 Cambes

Procédure de passation : Marché sur procédure adaptée

Objet du marché : Travaux de branchements d'eau potable et d'assainissement

Caractéristiques des travaux : Réalisation des travaux de branchements d'eau potable et d'assainissement sur le territoire du Syndicat

Renseignements administratifs et techniques : SIEA des Portes de l'Entre Deux Mers, Route de Saint Caprais, 33880 Cambes

Dossier de Consultation à télécharger sur la plateforme du syndicat à l'adresse suivante : <https://marchespublics-aquitaine.org>

Critères de sélection des candidatures et des offres :

Les critères figurant dans le règlement de consultation téléchargeable

Date d'envoi de l'avis à la publication : 24 juin 2019

Date limite de remise des offres : mercredi 7 août 2019 à 12 h

902260



**Certificat d'affichage n° 2019 / 648**

Le Président de Bordeaux Métropole

**Certifie**

Avoir affiché à l'emplacement réservé à cet effet, au siège de Bordeaux Métropole, Esplanade Charles de Gaulle, du 13 juin au 12 juillet 2019, l'arrêté d'ouverture d'enquête publique suivant :

- L'arrêté 2019BM0815 du 29 mai 2019 et l'avis d'enquête concernant les modifications des plans d'alignements approuvés situés rue Achard, sous Dupré de Saint-Maur, rue Dardenne, rue Laliment, rue du Commandant Marchand, rue Jean Burguet, rue Manon Cormier, rue Paul Antin et rue Bergeon sur la commune de Bordeaux.

Fait à Bordeaux, au siège de Bordeaux Métropole, le 15 juillet 2019

Pour le Président et par délégation de signature  
Le Directeur adjoint  
Jean-Michel Celabe



BORDEAUX



**Direction Générale  
Ressources Humaines et  
Administration Générale**

**Direction des Affaires  
Juridiques**

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Objet: Enquête publique

**Le Maire de la Ville de Bordeaux certifie**

Avoir fait procéder à l’affichage à la cité municipale et dans le hall de Bordeaux Métropole du 13 juin 2019 et jusqu’au 12 juillet 2019 inclus, sous le N° 57.

L’arrêté 2019BM0815 du 29 mai 2019 et l’avis d’enquête concernant les modifications des plans d’alignements approuvés situés rue Achard, cours Dupré de Saint-Maur, rue Dardenne, rue Laliment, rue du Commandant Marchand, rue Jean Burguet, rue Manon Cormier, rue Paul Antin et rue Bergeon sur la commune de Bordeaux.

L’avis d’enquête a été positionné sur le site :

- Mairie de quartier de Bordeaux Maritime



Direction Générale Ressources  
Humaines et Administration Générale

Direction des Affaires Juridiques

T 05 56 46 80 44

affichage.formalites@bordeaux-  
metropole.fr

- Mairie de quartier des Chartrons/Grand Parc/Jardin Public
- Mairie de quartier de Bordeaux Centre
- Mairie de quartier de Saint Augustin/Tauzin/Alphonse Dupeux
- Mairie de quartier Nansouty/Saint Genès
- Mairie de quartier de Bordeaux Sud



Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2019

Pour le Maire et par délégation

Le Directeur Adjoint

Jean-Michel CELABE



Affaire suivie par

Direction Générale Ressources  
Humaines et Administration Générale

Direction des Affaires Juridiques

T. 05 56 46 80 44

sboissar@bordeaux-metropole.fr